



**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
DU SAGE ORB LIBRON
SEANCE DU 11 JUILLET 2018**

L'an deux mille Dix Huit, le 11 juillet.

La Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron, dument convoquée à la salle des conférences de Murviel les Béziers, sous la présidence de Monsieur Jean Noel BADENAS.

Nombre de membre de la CLE : 54

Date de convocation : 28 juin 2018

MEMBRES	PRESENT	COLLEGE	MEMBRES	PRESENT	COLLEGE
F BRUTUS	*	ELU	T. ROQUES		ELU
JL. BERGEON	*	ELU	P. POLARD	*	ELU
D.ROQUE		ELU	C.MARTINEZ	*	ELU
M.PASSIEUX	*	ELU	T.GARCIA	*	ELU
P. VIDAL	*	ELU	S.CASTAN	*	ELU
C.REBOUL	*	ELU	S.NOQUES	*	USAGERS
Y. PELLET	*	ELU	MME BOISJOT		USAGERS
C. LABORIE		ELU	JP. PELAGATTI	*	USAGERS
S.LACOUCHE	*	ELU	A.LUPIA	*	USAGERS
F.BARSSE	*	ELU	F.MARTINEZ		USAGERS
B.BOSC	*	ELU	MR GROIZELEAU		USAGERS
R.SENAL	*	ELU	E.BELLUAU	*	USAGERS
L.ZENON	*	ELU	M. PITMAN		USAGERS
D.GALTIER		ELU	H. DAUDOEUF		USAGERS
R.GELY	*	ELU	F. BOUSQUET	*	USAGERS
G. NOGUES	*	ELU	J. BATTLE		USAGERS
C. NEUMANN		ELU	K. SCHULTER		USAGERS
J. ARCAS		ELU	M. LATORRE	*	USAGERS
JN BADENAS	*	ELU	JJ. THIEBAUT		USAGERS
JY LE BOZEC	*	ELU	C. BELTRAN		USAGERS
S. PESCE	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA MISE	*	ETAT
F. MARTY		ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DREAL		ETAT
B. AURIOL	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'AGENCE DE L'EAU	*	ETAT
G. ABELLA	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ARS34		ETAT
J.C BOLTZ	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ONEMA		ETAT
B. PECCOL		ELU			
R. OBON	*	ELU			
A. DURO		ELU			

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 14h30

DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA CLE DU 21 JUIN 2018

La Commission Locale sur l'Eau, à l'unanimité 21 juin 2018

DELIBERATION N 2 : VALIDATION DU PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU ORB

Le président rappelle que le SDAGE a identifié le bassin Orb-Libron comme étant prioritaire vis-à-vis du déséquilibre quantitatif et nécessitant des actions relatives à la gestion quantitative pour l'atteinte du bon état (soit le retour à l'équilibre).

En conformité avec la circulaire du 30 juin 2008 sur la résorption des déficits quantitatifs et la gestion collective de l'irrigation, les bassins en déficit quantitatif doivent faire l'objet d'une évaluation des **volumes maximum prélevables (VP), compatibles avec le maintien, en cours d'eau, d'un débit objectif d'étiage.**

Sur le bassin de l'Orb-Libron, l'Etude de définition des Volumes Prélevables (EVP) a été portée par l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Orb Libron en 2014. Cette étude constitue la première étape d'une démarche de prévention des risques de sécheresse dommageables sur les plans écologiques et économiques. Les résultats produits par cette étude animée par l'EPTB Orb Libron ont permis de préciser la situation déficitaire du bassin versant Orb. La définition de débits biologiques sur le Libron n'ayant pas de sens au regard des nombreux assècs sur ce cours d'eau ; il n'a pas été possible de proposer de volume prélevable pour la partie Libron. Cependant, les mesures préconisées par ce PGRE s'appliqueront également au bassin versant du libron.

Sur la base des résultats de l'étude EVP, **le Préfet de l'Hérault a notifié (le 17 mars 2017) un déficit net d'étiage d'environ 85 000 m³ sur l'Orb, 46 000 m³ sur la Mare, 323 000 m³ sur le Jaur (en amont de la restitution de Montahut) et 479 000 m³ sur le Vernazobres.¹ (Annexe1 et § 2.4))**

Afin de résorber les déficits constatés dans l'objectif d'un retour à une gestion structurelle équilibrée, il a été demandé l'élaboration d'un Plan de Gestion de la Ressource en eau (PGRE) sur le bassin versant de l'Orb. Le PGRE pourra s'inspirer des conclusions de l'étude volumes prélevables qui a estimé qu'une réduction de 30% des prélèvements par les béals sur la Mare et le Jaur et de 40%

¹ Ces valeurs tiennent compte de la gestion actuelle du barrage des Monts d'Orb et des apports de Montahut.

sur le Vernazobres, couplée au respect des objectifs du Grenelle de l'Environnement en matière de rendement AEP, permettrait d'assurer une gestion équilibrée de la ressource.

Le Préfet de l'Hérault a sollicité l'EPTB Orb Libron, qui l'a accepté, pour animer l'élaboration du PGRE Orb.

Ce plan de gestion vise à rééquilibrer les usages et la ressource afin de respecter en moyenne mensuelle les débits objectifs d'étiage (DOE aux points nodaux SDAGE) et les débits de gestion (DG équivalent au DOE mais hors points nodaux SDAGE) tout en répondant aux enjeux du territoire en matière d'alimentation en eau potable, d'économie agricole, de tourisme et de bon état des masses d'eau.

L'objectif de la gestion équilibrée est de garantir la satisfaction des usages et les besoins des milieux sans avoir à recourir à une gestion de crise plus de 2 années sur 10.

Le PGRE du bassin versant de l'Orb a ainsi pour objectif une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau capable de garantir de l'eau en quantité suffisante à la fois pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques mais aussi pour les usages humains sans restriction dans les cours d'eau **au moins 4 années sur 5**.

La gestion quantitative de l'eau se traduit par la définition d'objectifs quantitatifs (débits minimums, hauteurs d'eau minimums, volumes maximums prélevables) pour les usages, par la définition de règles de partage de l'eau, et par la définition des actions opérationnelles pour atteindre les objectifs.

Le PGRE s'efforcera ainsi de décrire toutes les actions qui permettront des économies d'eau (modernisation des réseaux d'irrigation, amélioration des rendements des réseaux d'eau potable,...), une substitution de prélèvements à l'étiage (réseau BRL, projet AQUADOMITIA), une optimisation de la gestion du barrage des Monts d'Orb. Il proposera également toutes les pistes d'amélioration de la connaissance des prélèvements et de l'hydrologie des cours d'eau afin de mieux évaluer l'atteinte des objectifs.

Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau de l'Orb, issu d'un important travail de concertation avec les partenaires de l'EPTB Orb Libron mais également par la commission thématique ressource en eau est présenté.

La Commission Locale sur l'Eau, à l'unanimité :

- Approuve le Plan de Gestion concerté de la ressource en eau de l'Orb ;
- Rappelle l'intérêt de voir intégré au document validé un tableau de synthèse des actions constituant la base du tableau de suivi ultérieur ainsi qu'un volet connaissance permettant de mettre en évidence les besoins en la matière et de rappeler l'intérêt du travail déjà réalisé par l'EPTB Orb Libron.

Fin de séance : 16 heures

Béziers, le 11 Juillet 2018

Le Président de la Commission Locale sur l'Eau

A blue ink signature, appearing to be 'Jean Noël BADENAS', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Jean Noël BADENAS